

Paris, le 14 mars 2022

Communiqué de presse

Saint Louis Sucre annonce un prix garanti de 35,50 €/t16° minimum pour la campagne 2022

Dans un courrier adressé aux planteurs ce vendredi, Saint Louis Sucre annonce pour les semis 2022, un prix moyen de la betterave contractée d'au moins 33,00 €/t 16° betteraves entières pulpes et indemnités incluses (soit un équivalent d'au moins 35,50 € / T 16° en forfait collet).

« Nous vivons depuis quelques jours une actualité inédite qui bouscule nos vies et nos activités. L'agriculture fait partie des secteurs qui sont directement impactés par la crise que nous traversons. D'ores et déjà on assiste à une envolée du prix des matières premières et de l'énergie. De ce fait, vous êtes nombreux à nous questionner sur les conséquences que cette situation va entraîner sur les marchés du sucre et la rémunération de vos betteraves. » précise Thomas Nuytten, directeur betteravier dans ce courrier. « Nous comprenons cette attente et tenons à y répondre sans délai. Nous confirmons que le sucre fait partie des denrées agricoles dont les prix augmentent. Les prévisions de prix de nos analystes, pour le sucre de la prochaine récolte 2022 sont bonnes. Nos équipes commerciales sont très performantes. Compte-tenu de ces différents indicateurs, nous avons décidé de vous annoncer dès à présent que **pour vos semis 2022, nous garantissons un prix moyen de la betterave contractée d'au moins 33,00 €/t 16° betteraves entières* pulpes et indemnités incluses (soit un équivalent d'au moins 35,50 € /t 16° en forfait collet)** ».

*Saint Louis Sucre est le seul industriel à acheter les betteraves entières, ce qui signifie 7,53% de volumes achetés en plus sur lesquels s'appliquent le prix des betteraves et aussi toutes les primes et indemnités.

Contact presse : Liliane Bénéteau, tél. : +33 6 73 05 85 26. l.beneteau@lilianeetcompagnie.fr